



Compte-rendu citoyen de l'assemblée publique du conseil municipal de Saint-Marc-sur-Richelieu

tenue le 8 juin 2021

à huis--clos

Avertissement : Étant donné la tenue à huis clos de cette séance du conseil municipal, le présent compte-rendu a été rédigé à partir du procès-verbal de l'assemblée (<http://smsr.quebec/wp-content/uploads/2021/06/pv.2021-06-08.pdf>) et de l'enregistrement sonore de cette assemblée (http://smsr.quebec/wp-content/uploads/2021/06/seance_8-juin-2021.mp3) tels que fournis par la municipalité. On trouvera à la fin du compte-rendu la liste et l'explication des sigles utilisés.

Les procès-verbaux et les rapports des comités consultatifs municipaux (CCU, CCE, CCL) se trouvent à l'adresse internet suivante : <http://smsr.quebec/comites-consultatifs/>

- 1 Après l'adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière assemblée, les conseillers approuvent les dépenses du mois dernier pour un total de 111 167 \$ dont :
 - 1.1 3737 \$ en guise d'acompte (représentant 50% du coût des feux d'artifice de la Fête nationale).
- 2 Rapport annuel du Maire (résumé du rapport écrit).
 - 2.1 Le Maire fait état d'un surplus d'opération de 502 222\$ pour l'année 2020.
 - 2.2 Les principales réalisations de l'année 2020 ont été les suivantes :
 - 2.2.1 La réfection du ponceau de la rue Comtois,
 - 2.2.2 L'aménagement de la bibliothèque municipale dans l'ancien édifice de la Caisse Desjardins,
 - 2.2.3 Le remboursement partiel du coût d'acquisition de l'ancien édifice de la Caisse Desjardins,
 - 2.2.4 L'installation d'un équipement téléphonique IP dans le complexe municipal,
 - 2.2.5 L'aménagement de la Halte-vélo à l'angle de la Montée Verchères et du rang des Soixante,
 - 2.2.6 La réalisation de réparations à la salle municipale,
 - 2.2.7 Aménagement de structures de jeux et de l'abri des joueurs au parc.
- 3 Rapport des activités des élus :

- 3.1 Rien de spécial au CCE.
- 3.2 La bibliothèque offrira bientôt un service de prêt de jeux de société.
- 3.3 Le responsable de la sécurité publique annonce que le schéma de couverture de risques et de sécurité en incendie sera légèrement modifié par le gouvernement pour l'année 2022. Il souligne le fait que la rivière est régulièrement patrouillée par les agents.
- 3.4 Rien à signaler au chapitre du transport et de l'administration.
- 3.5 Le Maire annonce que les travaux de rénovation des installations de l'AIBR sont en cours et se déroulent très bien. Une nouvelle prise d'eau sera bientôt installée. Il annonce que la MRC se joint au projet de l'écocentre qui sera aménagé à Mont-Saint-Hilaire.
- 4 La bibliothèque inaugure le prêt de jeux de société aux usagers. Ce prêt est d'une durée de 10 jours.
- 5 La facture pour la participation en 2021 de la municipalité au service de Transport adapté s'élève au montant de 43 841 \$.
- 6 La municipalité engage un nouvel inspecteur adjoint en environnement et bâtiments. Il s'agit de M. Farel Ricaldo Joseph.
- 7 La municipalité appuie la demande de TVR9 au Conseil de la Radio et de la Télévision du Canada pour pouvoir étendre son service à l'ensemble du territoire de la MRC de la Vallée-du-Richelieu.
- 8 QUESTIONS DES CITOYENS (soumises par écrit avant l'assemblée)
- 8.1 Le citoyen qui avait posé les questions suivantes lors de l'assemblée du mois de mai juge qu'il n'a reçu aucune réponse à quelques unes d'entre elles. Il a donc réitéré par écrit sa demande dans les termes suivants : « J'aimerais simplement recevoir des réponses précises aux questions que j'avais posées le mois dernier. » Voici le rappel de ses questions :
- 8.1.1 En quoi consiste cet équipement nécessaire à la diffusion vidéo des assemblées (du conseil municipal) ?
- 8.1.2 Combien aurait coûté cet équipement?
- 8.1.3 Étant donné la singularité des circonstances imposant le huis-clos et l'importance de permettre aux contribuables-citoyens de participer en direct aux assemblées mensuelles du conseil municipal, n'aurait-il pas été compréhensible et admissible d'effectuer une dépense même non planifiée?
- 8.1.4 Ne pourriez-vous pas revenir sur votre position (qui, soit dit en passant, n'est pas une « décision » officielle du conseil municipal, mais seulement une réponse évasive de son porte-parole) et prendre les dispositions nécessaires à la diffusion permanente et en direct des assemblées publiques sur une plate-forme facilement accessible aux citoyens?

La seule réponse (accessible seulement sur l'enregistrement de l'assemblée) a été le rappel du maintien de la décision de ne pas diffuser en direct sur FaceBook le déroulement des assemblées du conseil.

8.2 L'autre question du citoyen concernait la finalité d'un paiement de 8623\$ en guise d'honoraires professionnels à la firme Hébert-Marsolais Inc. Cette somme concernait les honoraires de la vérification des livres comptables de la municipalité.

Liste des sigles utilisés :

AIBR :	Aqueduc intermunicipal du Bas-Richelieu
CABVR:	Centre d'action bénévole de la Vallée du Richelieu
CCE :	Comité consultatif en environnement (comité municipal)
CCL :	Comité consultatif en loisirs (comité municipal)
CCU :	Comité consultatif d'urbanisme (comité municipal)
CLD :	Centre local de développement (organisme régional)
COMBEQ :	Corporation des officiers municipaux et en environnement du Québec
COVABAR :	Comité de concertation et de valorisation du bassin versant de la rivière Richelieu
CRE:	Conseil régional de l'environnement (organisme régional)
FARR :	Fonds d'appui au rayonnement des régions (programme du gouvernement du Québec)
FQM :	Fédération québécoise des municipalités
GES :	Gaz à effet de serre
MADA :	Municipalité amie des aînés
MAMH :	Ministère des affaires municipales et de l'habitation
MTQ :	Ministère du transport du Québec
PMAD :	Plan métropolitain d'aménagement et de développement
PRIMADA :	Programme d'infrastructures Municipalité amie des Aînés
SEMECS :	Société d'économie mixte de l'est de la couronne sud (Usine de biométhanisation des résidus organiques)
SQ :	Sûreté du Québec
SSI :	Service de sécurité et incendies (organisme municipal)
PIIA :	Plan d'intégration et d'implantation architecturale
TECQ :	Taxe sur l'essence et contribution du Québec
UMQ :	Union des municipalités du Québec